



## La protection du contenu de votre véhicule

### PRÉMUNISSEZ-VOUS CONTRE LE VOL

Un voleur s'est emparé des objets personnels qui se trouvaient dans votre voiture... Voilà une situation qui pourrait s'avérer tout aussi ennuyeuse et pénible que si votre voiture elle-même avait disparu.

#### **Voici pourquoi vous devez assurer les biens qui se trouvent dans votre voiture**

Votre police d'assurance automobile vous protège si votre véhicule est endommagé ou volé, mais ne couvre pas les objets qui se trouvent à l'intérieur. Les portefeuilles, les CD, les ordinateurs portatifs, l'équipement de sport, les lunettes de soleil sont considérés comme des « biens » par les assureurs.

Selon les statistiques, une voiture est volée toutes les trois minutes au Canada. Un vol de voiture, cela signifie également le vol des objets personnels qu'elle contenait. Même quand on retrouve une voiture, les objets personnels qui se trouvaient à bord ont généralement disparu, et ne sont jamais récupérés.

#### **Que se passe-t-il lorsque des biens se trouvant dans un véhicule sont volés?**

Votre assurance habitation prévoit une garantie pour les articles qui seraient volés ou endommagés alors qu'ils se trouvent dans votre voiture. Si on cambriolait votre voiture pour y prendre votre équipement de ski ou vos bâtons de golf, ces articles seraient couverts par votre assurance habitation.

Si vous n'avez pas d'assurance habitation, vous devez assumer tous les frais de remplacement. Dans le cas contraire, si vous vous faites voler votre véhicule et tout ce qu'il contient, vous devez présenter deux demandes d'indemnité : une première à votre assureur automobile pour le vol de votre voiture et une deuxième à votre assureur habitation pour vos effets personnels.



**Assurance**

Meloche Monnex

## Astuces

- Si votre habitation et votre auto sont assurées auprès de la même compagnie, vous ne paierez qu'une seule franchise, même si vous présentez deux demandes d'indemnité.
- Si les franchises de vos deux polices ne sont pas égales, vous devrez payer la plus élevée. Il est bon de se renseigner à ce sujet avant de choisir un assureur.

## Puis-je obtenir une assurance sur les biens si je ne suis pas propriétaire?

Absolument! Les voleurs ne se demandent pas si vous êtes propriétaire ou locataire. Propriétaire ou non, tout le monde devrait avoir une assurance habitation. Les personnes qui possèdent une copropriété et celles qui louent une maison ou un appartement devraient souscrire ce type d'assurance afin de protéger leurs biens, qu'ils se trouvent à l'intérieur de leur domicile ou à l'extérieur.

Pour d'autres conseils de sécurité, visitez  
**Securite.TDAssurance.com**

Appelez-nous pour plus d'information sur nos produits d'assurances habitation et auto de groupe.

**1 877 289 3685**



**AVANTAGE GRANDE ROUTIÈRE<sup>MD</sup>**

Prenez la route l'esprit plus tranquille avec la protection *Avantage grande routière*.

En cas de dommages couverts à votre véhicule, nous vous rembourserons vos dépenses imprévues, comme le remorquage ou la location d'une voiture, où que vous soyez au Canada ou aux États-Unis. (S'applique également aux dommages causés à une voiture louée ou empruntée.)



Le programme d'assurances habitation et auto de TD Assurance Meloche Monnex est souscrit par PRIMMUM COMPAGNIE D'ASSURANCE.

En raison des lois provinciales, notre programme d'assurance auto n'est pas offert en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Saskatchewan.

*Meloche Monnex<sup>MD</sup>* et *Avantage grande routière<sup>MD</sup>* sont des marques de commerce de Meloche Monnex inc.

TD Assurance est une marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion, utilisée sous licence.

Sources d'information : Statistique Canada et le Bureau d'assurance du Canada